

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MANTEYER
SÉANCE DU 28 JUILLET 2023**

Nombre de membres afférents au CM :	11
Nombre de membres en exercice	08
Nombre de membres présents	05
Nombre de membres qui ont pris part à la délib...	05
Date de la convocation 19/07/2023	

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-huit juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert PAUCHON, Maire.

Présents : PAUCHON Robert – ALLEMAND Georges – ARNAUD Amandine – PONS Michel – IMBERT Joëlle

Absent excusé représenté :

Absent excusé : TESSA Dorine – BUMAT Vincent.- LE MAGADURE Antoine.

Mme Amandine ARNAUD a été élue secrétaire.

Objet Subvention la Coraline

Le Maire présente au conseil municipal la demande de subvention de l'association « La Coraline » de la Roche des Arnauds pour l'année 2023 d'un montant de 300 €.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Maire et après en avoir délibéré :

- Décide d'attribuer une subvention d'un montant de 300 € à l'association « La Coraline »

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an susdits.

A voté contre : 0

Abstention : 0

Ont voté pour : 5

Copie certifiée conforme.

Le Maire :
Robert PAUCHON



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-210500757-20230728-DELIB302023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/08/2023